Département de HAUTE-SAVOIE Arrondissement de BONNEVILLE Canton de CHAMONIX Commune de VALLORCINE Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le

ID: 074-217402908-20230828-23_06_11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

9
7
8
1

L'an deux mil vingt-trois le mercredi 14 juin, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 9 juin 2023

<u>Objet</u>	
	ÿ
N° 23/06/	/11

Présents Monsieur Jérémy

Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame

Maryvonne ALVARD

Représentés

Madame Rachel ROUSSET donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS

Absents excusés

Mesdames Guyonne FOURNIER et Rachel ROUSSET

Secrétaire de séance Madame Maryvonne ALVARD

Subventions aux associations

En complément de la délibération n°23/05/15 du 14 juin 2023, le Maire donne lecture des comptes et prévisions des associations de la commune ayant déposé une demande de subvention pour l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'allouer les subventions au titre de l'année 2023 comme suit :

Arts et loisirs à Vallorcine	1000.00€
------------------------------	----------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- > APPROUVE le versement de la subvention de fonctionnement votée au budget 2023 telle que figurant ci-dessus,
- ➤ AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement de ladite subvention sur l'exercice 2023,
- ➤ DIT que la dépense sera prélevée sur l'article 6574 du budget de fonctionnement 2023.

Ainsi fait et délibéré, Au registre suivent les signatures, Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jérémy VALLAS

La secrétaire de séance, Maryvonne ALVARD

Acte certifié exécutoire le :

Télétransmis en Préfecture le : 6/09/2023

Notifié ou publié le :

La présente délibération est transmise à : Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville Madame le Trésorier de Sallanches

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le

ID: 074-217402908-20230828-23_06_11-DE